

Préambule à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 :

« Les Représentants du Peuple Français, constitués en Assemblée Nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'Homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des Gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une Déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'Homme, afin que cette Déclaration, constamment présente à tous les Membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs ; afin que les actes du pouvoir législatif, et ceux du pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés ; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution et au bonheur de tous. »

Lettre ouverte aux représentants de la Nation française, sans haine et dans le seul but que demeure la cohésion nationale, socle de notre démocratie et de notre République.

À vous, les députés, les sénateurs, les ministres et les secrétaires d'État qui, depuis le début de la crise sanitaire, avez soutenu et voté l'ensemble des décisions dictées en toute opacité par le Conseil de Défense Sanitaire mis en place par le Président de la République et totalement recentré autour de sa personne.

À vous, les élus et représentants de toutes collectivités, qui ne vous êtes pas opposés aux lois, décrets, ordonnances des gouvernements successifs du Président Macron, lesquels, petit à petit, instaurent une rupture du contrat social français et opèrent un glissement vers une dérive autoritaire.

À vous qui, en tant que parlementaires, avez finalement approuvé les arguments fallacieux, les errements et les mensonges adressés aux Français dès le début de la pandémie, à vous qui avez accepté de les tromper et de vous contredire au fil des mois pour finalement laisser s'instaurer un régime discriminatoire.

Vous vous êtes rendus complices de la politique mise en place. Cette évidence, vous ne pourrez jamais la réfuter, ni l'effacer. Ce choix, vous l'avez fait en toute conscience, comme vous vous êtes conformés au fait d'être dessaisis de vos pouvoirs réglementaires, piétinant par voie de conséquence le principe de contre-pouvoir dont vous êtes pourtant les garants et qui est inscrit dans la Constitution.

En approuvant les prolongations successives de l'état d'urgence (sécuritaire lié aux attentats dès 2015, puis sanitaire en 2020), en acceptant de cautionner une gouvernance non démocratique basée sur une succession de décrets et d'ordonnances et axée sur un Conseil de Sécurité qui ne rend de comptes à aucune instance, vous avez toléré de n'être plus que des chambres d'enregistrement d'un pouvoir de plus en plus vertical et autoritaire.

Vous avez agréé sans broncher la dissolution de la commission parlementaire sur la gestion du Covid-19, à l'origine de profondes réserves sur le traitement de la crise sanitaire par l'exécutif.

Vous avez accompagné le Président de la République dans sa logique de restriction des libertés depuis son élection en 2017, dirigeant la France dans un semblant de débats parlementaires.

En ce mois de juillet 2021, vous avez validé le franchissement d'une étape supplémentaire en acceptant ou en soutenant les dérives liberticides édictées par le Président de la République qui érige en loi le principe de discrimination. Vous avez soutenu Emmanuel Macron lorsqu'il a mis au ban des millions de Françaises et de Français en instaurant le passe sanitaire, contraire à tous les principes de notre République, faisant de facto de chaque Français un contrôleur de ses propres compatriotes.

Jusqu'où irez-vous ? Jusqu'où serez-vous complices d'une politique qui n'a d'autre visée que de réduire chaque jour davantage les libertés au nom d'une hypothétique sécurité ? Quel sera votre point de bascule ? Que faudra-t-il pour que vous preniez conscience que vous instaurez dans notre pays une fracture sans précédent qui affaiblit l'ensemble de notre Nation au moment où elle devrait être unie ? À quelle jauge votre honneur et votre dignité d'élu de la République vont-ils se réveiller ? Ne voyez-vous pas ce qui est en train de prendre forme ? La violence sans précédent des mesures successives prises par le Président de la République culminant dans le discours du 12 juillet ne pourra engendrer en retour que la violence, la rage, la colère, le désespoir d'une partie importante des Français qui ont droit au respect et à la protection de l'État autant que les autres.

Quand ouvrirez-vous les yeux ? Quand comprendrez-vous que votre absence de réaction vaut quitus et que vous devrez en rendre compte un jour devant le pays, un jour peut-être pas si lointain, malgré ce que vous vous plaisez à croire ?

Aujourd'hui, l'heure est grave. Des textes de lois nationaux et supranationaux ont toujours protégé les libertés individuelles et collectives, ils sont désormais foulés au pied par l'obligation vaccinale prévue par la loi du 5 août 2021, applicable aux soignants et à bien d'autres professions : article 16-1 du code civil sur le droit à chacun au respect de son corps ; article L.1111-4 de la loi du 4 mars 2002 dite Kouchner stipulant qu'aucun acte médical ne peut être pratiqué sans le consentement libre et éclairé de la personne ; article R 4127 du code de la santé publique ; convention d'Oviedo sur la bioéthique ratifiée par la France par l'article 1° de la loi du 7 juillet 2011 ; arrêt Salvetti de la Cour Européenne des Droits de l'Homme du 9 juillet 2002 rappelant que la vaccination obligatoire constitue une ingérence dans le droit au respect de la vie privée ; Déclaration de Genève par l'association médicale mondiale appelant au respect à l'autonomie et à la dignité de chaque patient ; résolution 2361 du Conseil de l'Europe du 28 janvier 2021 demandant aux Etats membres de s'assurer que personne ne subit de pressions politiques, sociales ou autres pour se faire vacciner et que personne n'est victime de discrimination pour ne pas avoir été vacciné, en raison de risques potentiels pour la santé ou pour ne pas vouloir se faire vacciner.

Et malgré cette longue liste, non exhaustive, ceux qui sont directement soumis à l'obligation vaccinale et la refusent sont menacés de perdre leur emploi, ce qui est d'une violence inouïe !

Pour les autres, le passe sanitaire n'est qu'une obligation vaccinale déguisée puisque les gens qui ne se font pas administrer le vaccin ne peuvent plus mener une vie normale (aller travailler, faire ses courses, accéder à la culture, aux loisirs, aux études, aux soins...) sans présenter régulièrement une attestation de conformité à cette loi inique. Les étudiants, les lycéens et les collégiens devront être vaccinés s'ils veulent poursuivre leurs études sans risquer d'être stigmatisés ou discriminés.

Alors qui peut encore affirmer qu'il s'agit de liberté, de choix personnel ?

D'ailleurs sur le plan purement sanitaire, cette obligation contraint en outre chaque citoyen à accepter de se faire injecter un produit qui ne peut d'ailleurs répondre à l'appellation « vaccin » : il s'agit pour l'heure d'une thérapie génique qui ne peut nullement être apparentée au principe de vaccination que tous les français connaissent. D'autant que cette thérapie est encore en phase 3 d'essais cliniques, c'est-à-dire en phase expérimentale et ne bénéficie actuellement que d'une autorisation conditionnelle de mise sur le marché, autorisation temporaire qui n'a pas d'ailleurs pas fait l'objet d'une demande de renouvellement. Aucune instance scientifique et médicale ne peut garantir l'absence d'effets secondaires plus ou moins importants à moyen et long terme, d'ailleurs les fabricants ont bien pris soin de se mettre à l'abri d'éventuelles poursuites ultérieures, cette responsabilité étant prise en charge par les États.

Vous avez contribué par vos choix, par vos renoncements, à la mise en place d'un processus visant à l'instauration d'un pouvoir autoritaire et anti-démocratique guidé -sinon imposé- par des lobbies financiers en déconnexion totale avec la notion d'intérêt général, ainsi qu'avec la tradition démocratique et républicaine de notre pays. L'intimidation, la peur, le chantage, la propagande n'ont pu s'installer dans notre pays que parce que vous les avez encouragés. Aujourd'hui vous y ajoutez la discrimination.

Vous êtes élus et représentants de la République, garants de l'unité et de la cohésion nationale. Les citoyens attendaient de vous que vous leur garantissiez justice et paix sociale, pas que vous les trahissiez. C'était votre devoir. Vous ne leur offrez aujourd'hui qu'angoisse, rejet, division, contrainte, répression. C'est une faillite morale, intellectuelle et politique lourde de conséquences. C'est votre échec et c'est votre responsabilité que vous devrez assumer devant la nation entière à un moment ou à un autre.

La France se craquelle, la défiance envers vous et le monde que vous représentez est déjà installée de longue date, vous ne faites que l'accroître, la colère monte avec sa cohorte de violences potentielles dont vous porterez la responsabilité. Vous avez le choix entre poursuivre cette fuite en avant insensée vers un idéal sécuritaire utopique et mortifère ou retrouver votre dignité, votre honneur et votre liberté. Vous n'êtes pas contraints de tout cautionner, de tout valider, vous pouvez encore dire non. Faites-le. Renoncez. Démissionnez et rentrez chez vous, afin que puisse s'écrire une nouvelle page de notre Histoire.

Collectif de citoyens français

Le 26 août 2021